

L+T : Bundesamt für Landestopographie = S+T : Office fédéral de topographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **88 (1990)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La collaboration entre le GP, la SSMAF et la CSCC revêt une importance considérable à l'heure actuelle. La réalisation de la REMO doit intervenir au niveau communal déjà, ce qui implique le soutien de la profession.

Les résultats de la procédure de consultation ont permis de faire un pas en avant. A noter, en outre, qu'au congrès de la FIG, le sujet des systèmes d'information du territoire a occupé la première place.

La procédure de consultation a débouché sur deux résultats principaux:

- la limitation du catalogue des données
- l'introduction rapide.

Cette procédure accélérée, appelée aujourd'hui «numérisation provisoire», ne saurait en rien entraîner une diminution de la qualité par rapport à l'état actuel, de façon à ce que les mensurations réalisées dans ce cadre puissent également être reconnues officiellement.

L'IMO est née! Son nouveau nom est «Interlis». Des précisions à son sujet ainsi que sur la qualité des données seront soumises sous peu à consultation. Une publication de l'IMO est donc envisageable cette année encore. Le projet d'arrêté fédéral concernant le subventionnement de la mensuration officielle est également prêt à être soumis au Parlement. Celui-ci devrait en débattre durant la session d'hiver/printemps des Chambres. Les subventions fédérales suivantes sont prévues:

- 20-90% pour les nouvelles mensurations
- 10-55% pour les rénovations cadastrales
- 15-25% pour les «nouvelles mensurations provisoires» (mesures de conservation de documents existants).

W. Bregenzer en appelle à la collaboration de chacun pour faire adopter ce projet par les Chambres.

Les propositions de la commission Buschor concernant la répartition du reste des frais entre les cantons, les communes et les utilisateurs (en particulier, les utilisateurs permanents, respectivement les services publics) sont attendues pour dans un mois.

Parallèlement, toutes les lois et ordonnances en vigueur concernant les mensurations officielles sont révisées.

Dans le prolongement du projet REMO, la Confédération et la CSCC tentent d'aboutir à un contrat uniforme pour la numérisation provisoire, ainsi que les PTT le souhaitent.

Avec les CFF, la collaboration est de toute évidence excellente, surtout dans le domaine de la NEAT et pour la mise en œuvre du projet «SUBITO».

Les cantons ont bien accueilli le projet REMO. Indépendants et services cantonaux du cadastre sont désormais appelés à collaborer étroitement à la mise au point de modèles cantonaux de réalisation de la REMO.

Un projet de document d'introduction au projet REMO a été conçu au sein d'un petit groupe de travail. Celui-ci sera également soumis à consultation prochainement.

Conférence suisse sur l'informatique

A. Bercher signale que la Conférence suisse sur l'informatique envisage de fonder un

groupe de travail SIG (systèmes informatiques géographiques). Il prie la SSMAF de donner son avis sur ce projet.

La lettre étant arrivée le 28 juin 1990 seulement, il n'est pas possible de se prononcer à si bref délai. J. Frund mettra la question à l'ordre du jour d'une prochaine séance du comité central et invitera A. Bercher à y participer.

W. Bregenzer informe qu'en l'absence de réseau des points fixes, aucune subvention fédérale ne pourra être accordée.

Association française de topographie

Roger Schaffner présente un bref exposé sur l'A.F.T. Un résumé écrit de ses propos peut être obtenu auprès du secrétariat de la SSMAF.

Départ de membres du comité central

P. Domeisen prend congé officiellement des deux membres démissionnaires du comité central:

M. Corrodi a siégé durant quatre ans au comité central de la SSMAF en tant que représentant du GP. Il s'y est occupé très activement de la REMO et de la question des apprentis. Au nom des membres de la SSMAF et du comité central, de vifs remerciements lui sont adressés, ainsi que des vœux pour son avenir. Sous les applaudissements, un cadeau lui est remis. A son tour, M. Corrodi évoque brièvement ses activités passées et remercie pour la confiance accordée.

A. Bruni a été élu en 1986 au comité central de la SSMAF où il s'est chargé du secteur du génie rural. Il se retire pour des raisons de santé. Des applaudissements et un cadeau témoignent de la reconnaissance qui lui est due pour son travail remarquable. De son côté, A. Bruni exprime sa profonde gratitude.

Traductions

Selon J. Hippenmeyer, les traductions ne suffisent pas à elles seules à jeter une passerelle sur le «Röstigraben». Il importe surtout qu'entre collègues, on recherche et soigne les contacts personnels.

Clôture de l'assemblée: 18 heures.

Procès-verbal: S. Steiner

VSVT-Zentralesekretariat:
ASTG secrétariat central:
T. Deflorin, Montalinstr. 405, 7012 Felsberg
Tel. 081 / 21 32 69 Geschäft
Tel. 081 / 22 04 63 ☉ Privat

Stellenvermittlung
Auskunft und Anmeldung:
Service de placement
pour tous renseignements:

Alex Meyer
Sunnebuelstrasse 19, 8604 Volketswil
Tel. 01 / 820 00 11 G
Tel. 01 / 945 00 57 P

L + T / S + T

Bundesamt für Landestopographie
Office fédéral de topographie

Nachführung von Kartenblättern

Blatt feuille foglio		Nachführung mise à jour aggiornamento
1090	Wohlen	1988
1191	Engelberg	1987
1204	Romont	1987
1209	Brienz	1987
1225	Gruyères	1987
1288	Raron	1987
1306	Sion	1986
1324	Barberine	1988
265	Nufenenpass	1987
275	Valle Antigorio	1987
264T	Jungfrau, mit Wanderwegen SAW	1986/90
256S	Disentis, mit Skirouten SSV	1985/90
265S	Nufenenpass, mit Skirouten SSV	1987/89

Neue Landeskarten

Als Fortsetzung der Landeskarten-Serie mit Wanderwegen SAW ist erschienen:

260T St-Cergue Verkaufspreis Fr. 16.—

V + D / D + M

Eidgenössische Vermessungsdirektion
Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Fachausweise als Vermessungstechniker 1990

Certificats de technicien-géomètre de 1990

Aufgrund der bestandenen praktischen Fachprüfung in Bern wird den nachgenannten Kandidaten/in der Fachausweis als Vermessungstechniker erteilt:

A la suite d'examens pratiques subis avec succès à Berne, le certificat de technicien-géomètre est délivré à Madame et à Messieurs:

Amstad Werner, geb. 1961, 6005 Luzern
Bachmann Elisabeth, geb. 1964, 3627 Heimberg
Brodbeck Andreas, geb. 1957, 4416 Bubendorf
Cattaneo Corrado, geb. 1963, 6950 Tesserete
Fässler Jürg, geb. 1963, 8050 Zürich
Fleischlin Markus, geb. 1964, 6003 Luzern
Gämperle Jörg, geb. 1963, 8102 Oberengstringen
Haltiner Ernst, geb. 1964, 9555 Tobel
Kaspar Hanspeter, geb. 1949, 5702 Niederlenz
Keller Hansheinrich, geb. 1964, 9113 Degersheim
Knobel Philippe, geb. 1964, 1227 Acacias